

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : EAE

Section/Spécialité/Série : 0202A

Epreuve : 102

Matière : 1468

Session : 2018

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

1 - TRADUCTION

Cependant, je m'ehardis au point de demander au vilain :

« Allons, dis-moi donc si tu es une créature bonne, ou non ! »

Et il me dit qu'il était un homme. « Quel genre

d'homme es-tu ? — Tel que tu le vois ; je n'ai

jamais été autre. — Que fais-tu ici ?

— Je m'y tiens campé, et je garde les bêtes

de ce bois. — Tu les gardes ? Par Saint-Pierre

de Rome, elles m'ont jamais connu d'homme !

Je ne crois pas qu'on puisse contenir une bête

sauvage dans une plaine ou dans une forêt,

ni dans un autre lieu, en aucun cas, à moins

qu'elle soit attachée, ou derrière une clôture.

— Pourtant, moi, je surveille ces bêtes-là, et

je les maîtrise si bien que jamais elles ne sortent de cette clairière.

— Toi ? Et comment ? Dis-moi la vérité.

— Aucune d'entre elles n'oserait bouger, dis qu'elles me voient venir, car lorsque je peux en tenir une, je la saisis si violemment par les deux cornes, de mes poings qui sont robustes et puissants, que les autres tremblent de peur et se regroupent tout autour de moi, comme pour demander grâce.

Nul autre que moi ne pourrait avoir confiance dans cette situation, s'il se retrouvait au milieu d'elles, car il serait aussitôt tué. C'est ainsi que je suis le seigneur de mes bêtes. Mais toi, tu devrais à ton tour me dire quel genre d'homme tu es, et ce que tu cherches.

2. Phonétique et graphie

pūgnos [pūgnos] paroxyton

III^e [pūgnos]
[pūgnos]

fausse palatalisation de [g] en position faible : affaiblissement de l'articulation → spirantisation, puis avancée du point d'articulation jusqu'à yod [y]

IV^e [póynos]

bouleversement vocalique :
[u] buif devient [o] fermé.

[ó] accentué n'est pas libre et ne diphthonge pas

VII^e [póyn^ts]

chute de la voyelle finale avec dégagement d'un [t]
d'epenthèse qui forme une affriquée,

IX^e [póin^ts]

vocalisation de [y]
et formation d'une diphthongue par coalescence [ói]

À partir de cette date, la graphie poinz correspond à la prononciation effective.

XII [püēn^ts]

Évolution de la diphthongue par assimilation réciproque d'aperture

[püēn^ts]

et nasalisation du second élément

XIII [püēms]

réduction de l'affriquée

(XIII) [pwěms]
[pwěms]

réduction de la diphtongue
par bascule de l'accent sur
l'élément le plus fermé.
Ouverture d'un degré de
la voyelle nasalisée

XIII - XVI [pwěm(s)]

Amuïssement
progressif de [s] final
sauf à la liaison.

XVI [pwě(s)]

Allègement de nasalité
par chute de la consonne
nasale en position
finale

NB: la graphie moderne poings
présente un g étymologique
et un s non prononcé mais rétabli
à titre de morphographe différentiel,
prononcé en liaison.

b) Graphie

Les quatre mots proposés à l'étude possèdent tous,
dès l'éthyme latin, l'occlusive sourde [k] mais
l'évolution est différente dans chacun des mots:
phonème [k] conservé dans car, phonème [ç] dans
chise, graphié par un digramme; amuïssement
complet dans saint; phonème [s] dans merci.
On notera que la graphie C est utilisée (sauf pour
saint où le phonème s'est amuï) avec constance depuis
le latin, et permet de noter différents phonèmes
en fonction de la voyelle qui le suit, ou de
la consonne (digramme CH).

On étudiera d'abord l'évolution de [k]
du latin au XII^e siècle, époque du texte de Chrétien
de Troyes, puis l'évolution jusqu'en Fr.

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : EAE

Section/S spécialité/Série : 0202A

Epreuve : 102

Matière : 1468

Session : 2018

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

I/ Du latin au XII^e s.

1) Absence de palatalisation : quare

Dans quare, l'occlusive sourde [k] dégage une bilabio-vélaire qui se maintient jusqu'au XI^e siècle et empêche toute palatalisation

[k^w] > [k] (XI^e)

2) Vraie palatalisation : causam/mercedem

Il s'agit d'un renforcement articulaire (assimilation) doublé d'un déplacement du point d'articulation dans la zone des dentales : le résultat au XII^e est une affriquée

Dans mercedem : k^{+e} en position forte se palatalise au III^e k > k⁺ par assimilation puis avancée de la zone des dentales k⁺ > t⁺ et formation d'une affriquée t⁺ > ts

Dans causam : k^{+a} en position forte se palatalise plus tard au V^e. La voyelle A, plus ouverte que E, entraîne dans l'affriquée une chuintante : k⁺ > k⁺ > t⁺ > ts

Les affriquées se dépalatalisent au VII^e siècle [ts] [ts^v] .../20...

À l'époque du texte, le phonème
 $[tʰs]$ est noté CH
 et le phonème $[ts]$ est noté C -

3) Fausse palatalisation = sanctum

Il s'agit cette fois d'un affaiblissement
 articulaire :

$[k]$ se spirantise au III^e siècle $> [x]$
 puis avance son point d'articulation
 jusqu'à yod $> [y]$, avant de s'amuir en
 position post-tonique.

Au XII^e il ne reste pas de trace
 du $[k]$ latin (c'est le yod de
 transition qui s'est formé
 grâce à la palatalisation)

II Du XII^e au FM

Au XIII^e, les affriquées se simplifient :
 $[tʰs] > [s]$ dans merci

$[tʰs] > [ʃ]$ dans chose.

Conclusion : La majeure partie des transformations
 affectant l'occlusive sourde ont lieu à l'époque
 pré-littéraire. Le graphème C peut noter l'occlusive,
 mais aussi la chuintante ^{sourde}, associé au graphème H,
 ou encore la sifflante $[s]$ sourde, avant I. On note
 que sauf dans saint, $[h]$ est toujours resté SOURD.

4. SYNTAXE

L'interrogation et l' injonction sont deux modalités d'énonciation exprimant pour la première (le plus souvent) une demande d'information, et pour la seconde, un ordre. Ces modalités s'inscrivent dans un mouvement dialogal et impliquent une réponse de l'interlocuteur avec des contraintes syntaxiques et thématiques dans le cas de l'interrogation. L' injonction vise de même à constituer un acte perlocutoire qui modifie le comportement de l'interlocuteur.

Ces éléments sont toutefois à nuancer, car l'interrogation comme l' injonction peuvent être exprimées de façon indirecte ; par ailleurs, l'interrogation peut exprimer une simple demande de confirmation, voire un simple effet rhétorique.

Outre ces critères sémantiques, on doit s'attacher à la réalisation syntaxique de telles modalités. La ponctuation accompagne souvent ces modalités : point d'interrogation (pour l'interrogation) et point d'exclamation (pour l' injonction) ; mais ils ne sont pas systématiques. Le mode verbal ~~est~~ de l'impératif est caractéristique de l' injonction ; pour l'interrogation, on relèvera les phénomènes caractéristiques de l'inversion du sujet pour l'interrogation TOTALE et de la présence d'un mot interrogatif pour l'interrogation DIRECTE PARTIELLE.

I/ L' injonction

1) Mode spécifique : l'IMPÉRATIF

v. 326 "va" : il ne s'agit pas d'une injonction bien qu'elle soit à l'impératif ; il y a ici une illocutoire, presque phatique : il a la valeur accentuelle d'une apostrophe.

v. 326 "car me di"
v. 341 "di m'an le voir"

En AF on reconnaît l'impératif à l'absence de /s/ désinentiel à la P2.

Au v. 326 d'insinuation est renforcée par car qui ^{occupe la place préverbale.}
Au v. 341 on note que le verbe à l'impératif peut prendre la première place dans la phrase : le pronom conjoint me est postposé alors qu'il est normalement antéposé (v. 326).

2) Mode non spécifique : le futur II de l'indicatif (conditionnel).

Ce temps, lié au verbe devoir, exprime le modalité injonctive au vers 354 :

<< Et tu me redevrais dire >>

L'ordre des mots est normal.

II/ L'interrogation

1) Interrogation TOTALE

a) interrogation DIRECTE

v. 333 << Gards ? >> Il s'agit ici d'une demande de confirmation. La forte accentuation du verbe gards permet de constituer une phrase à part entière. Le sujet n'est pas exprimé comme il est attendu en AF.

Il y a reprise répétitive du verbe employé par l'interlocuteur « gart » : il n'y a pas de véritable interrogation (exprime l'étonnement).

b) interrogation INDIRECTE

v. 327 << di [se tu es boene chose ou non] >>

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : EAE Section/S spécialité/Série : 0202A

Epreuve : 102 Matière : 1468 Session : 2018

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Il y a ici deux interrogations, la seconde étant elliptique du verbe, grâce à la négation prédicative "non". L'alternative ainsi formulée glose les deux réponses possibles d'une interrogation totale (oui ou non).

L'interrogation indirecte totale est introduite par le morphème SE qui n'a pas d'équivalent dans l'interrogation directe et peut donc être considérée comme une conjonction pure. Son statut doit pourtant être débattu dans la mesure où il ne peut être remplacé par QUE dans la coordination.

Les propositions ainsi formées sont COI du verbe principal di. On peut parler avec le Goffic de percontatives.

2) Interrogation PARTIELLE

a) Interrogation DIRECTE

- Déterminant interrogatif : Quiex hom is-tu ?
Accordé avec le nom
qu'il "détermine" (dont il demande la détermination).
le GN ainsi formé est attribut du sujet postposé tu.
- Pronom interrogatif = Que fez tu a ?
Pronom de l'INANIMÉ,
en fonction COD de "fez".
Sujet de l'encore postposé.

- Et tu, comment ?

b) interrogation INDIRECTE

l'interrogation indirecte partielle reprend la forme de l'int. directe mais sans inversion du sujet :

v.355 "quies hom tu ies"
"que tu quiers".

Dans cette dernière subordonnée, la syntaxe est spécifique à l'AF : en FM, l'interrogatif "que ?" ne peut être employé de façon indirecte : il faut une locution conjonctive ce que -

Ces interrogatives sont (OI) de dire.
On peut les ranger parmi les complétives
ou, comme le Coiffic, parmi les préambulaires.

Conclusion : L'interrogation comme l'injonction sont des modalités qui soulèvent l'ordre des mots attendu. On aurait d'ailleurs pu réaliser un plan qui suive ce principe syntaxique.

5. LEXIQUE

• HOM, nom masculin singulier.

• hom est hérité de homo, hominis, qui signifie l'être humain, par opposition à animal, animalis, adulte, (#puer), individu de sexe masculin, par opposition à femina, ae, ou encore l'époux, par opposition à mulier, mulieris.

Homo a aussi donné, phonétiquement, le pronom dit "indéfini" on, qui occupe toujours la position sujet et désigne un référent très variable et divers. Graphié ici an (v. 336), il s'agit donc bel et bien d'un autre mot - il a de toute façon été recatégorisé en pronom par conversion. Il ne s'agit donc ni d'une polysémie, ni d'une homonymie, du moins à ce moment de la langue.

• En AF, hom conserve les sens latins mais est vivement concurrencé par des synonymes plus précis (cf. paradigme). La tenue s'inscrit avant tout dans une cosmologie héritée du christianisme, où homo développe le premier sens du latin = être vivant créé par Dieu à son image, avec une différence de nature avec l'animal, mais aussi avec les démons et les esprits (inspirés par le Diable ou par Dieu). Hom possède donc le sème de réalité non merveilleuse, et de créature mortelle (hyperonyme de tous les êtres humains).

• En contexte : au vers 328, hom est attribué du sujet il dans la complétive qu'il est ens hom. On note qu'il s'agit là d'une réponse à une question axiologique : bonne chose ou non. En ne reprenant pas les termes mêmes de la question, l'interlocuteur (le vlain) considère que bonne chose est un hyperonyme de hom ; que le terme hom appartient à la classe générale des "bonnes créatures". On retrouve donc ici le sens hérité du latin chrétien où l'homme est une créature de Dieu, n'appartenant pas

au domaine du merveilleux diabolique. L'information supplémentaire apportée par le surnom est le signe de créature mortelle.

Néanmoins hom est susceptible de précisions, comme en témoigne l'interrogation au vers 329

Quies hom ies tu? Hom reste un terme

à l'extension très large, disposé à des sous-classifications d'ordre social = l'âge, la profession, le sexe ^{ici, le rustre et le chevalier.}

Hom est ici l'hyperonyme de tous les êtres humains.

- Paradigme morphologique

preudhom / prod(h)om / prod(h)on ...
mot composé de preu et de om, nom ou adjectif, et désignant un individu se distinguant par des qualités de courage, de sagesse, de courtoisie.

bonhome

est formé de la même façon mais moins fréquent en AF.

homasse

est un terme extrêmement dépréciatif pour désigner une femme aux allures d'homme (dans le sens d'"être viril")

- Paradigme sémantique

"époux" : sire, espous, ber/baron

"être humain" : humain

- En FM, homme, surtout au pluriel, demeure l'hyperonyme de tous les êtres humains, y compris les femmes (Déclaration des droits de l'homme) même s'il est concurrencé par "humanité" et par des syntagmes moins ambigus : "hommes et femmes" par exemple. Cet emploi est aussi fréquent dans les adages proverbiaux : l'homme est un loup pour l'homme.

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : EAE

Section/S spécialité/Série : 0202A

Epreuve : 102

Matière : 1468

Session : 2018

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Le sens d' "époux" est assez rare sauf avec le pronom "son homme" "mon homme" et le rime de mariage n'est plus forcément inclus dans cet emploi oral.

C'est surtout le sens d' "être de sexe masculin adulte" qui prédomine, avec accent mis soit sur le rime de maturité « quand tu seras un homme ... », soit sur le rime de virilité « sois un homme ! ».

GARDER

P2 indicatif présent de GARDER

• germanique *wardōn « regarder » où l'on repère la racine *war de l'attention portée à quelque chose.

• AF : contrairement à la majorité des langues romanes, le verbe issu de *wardōn a perdu, presque toujours, le sens de « regarder ».

Il signifie plus souvent

• prêter attention à, se soucier de :

soi garder de

prendre garde à (avec le déverbal garde en construction à support)

• se douter de qqch, notamment avec négation ne pas soi garder que

• conserver dans un état

• surveiller, protéger

• En contexte : l'occurrence à étudier figure la réaction de Calogrenant à l'attention du vlain : « part les bestes de cest bois ». Cette réaction d'étonnement prouve que le verbe est ici employé dans une acception inattendue. En effet, garder s'applique plutôt à des êtres humains (Lunete est ainsi la « garde » de sa dame) ou à des animaux domestiques (« gardien de troupeau »). La valence verbale mise en œuvre par le vlain est donc prosématique : *surveiller des bêtes sauvages ? *protéger des bêtes sauvages ? La traduction peut conserver le terme garder, qui a encore aujourd'hui une extension très large. En tout cas, l'étonnement du locuteur porte sur l'inadéquation entre son acception du terme (« protéger » « surveiller » « maîtriser ») et celle du vlain (« surveiller étroitement », et même « gouverner »).

• Paradigme morphologique
 déverbal GARDE désigne « l'attention » « le soin », et plus concrètement la « surveillance », par métonymie la « personne qui surveille » « le gardien » ou « la gouvernante ». En fonction de ces emplois, le mot est soit féminin, soit masculin.
 ESGARDER, REGARDER remouvient le sens étymologique : « regarder »

• En FM, « garder » maintient les sens de l'AF, avec une phraséologie très développée où les emplois abstraits sont légion : « garder le silence ». Le pronominal « se garder de » signifie « veiller à ne pas entreprendre ».

3. MORPHOLOGIE

L'indicatif présent de l'At est hérité de l'indicatif présent du latin. Les formes de latin accentuées soit sur la base, soit sur la désinence, donnant lieu à des paradigmes que l'on peut classer en fonction du nombre de bases qu'ils possèdent. Seuls les verbes n'ont pas le déplacement d'accent.

On peut aussi considérer les verbes en différents groupes, hérités du type amare (groupe 1) ou des autres types (infinitifs en -i et -re). Le système désinentiel n'est en effet pas le même.

On choisira un classement par groupes.

I/ Absence de déplacement d'accent : Verbe atypique : ESTRE

v.353 « sui »

355 « ies » - Cette forme étymologique est très vite concurrencée par es. (v.327 !)

sui
es (is)
est (iest)
somes
estes
sont

Désinences : -∅ -ons
 -es -ez (iez)
 -e -ent

II/ Premier groupe

Il n'y a que des verbes à base unique dans le passage.

1) RADICAL NON PALATALISÉ

• v.347 "trambent" PG tramben

• v.348 "asambent" PG asamben

présence d'un -E
de soutien
après groupe /BL/

tramble
trambles
tramble
trambons
tramblez
trambent

• v.339 "gant"
P1 de ganden
avec
assourdissement
de la consonne
finale [d]
en finale absolue.

2) RADICAL PALATALISÉ

- v. 339 "justis" P1 de justicier
- v. 335 "cuit" P1 de cuider (avec anouidissement de la dentale en finale absolue)
 - justis
 - justices
 - justice
 - justigons
 - justiiez
 - justicent

III Autres groupes

→ Reliements

-s	-ons
-s	-ez
-t	-nt

1) Deux bases

- « voit » P3 cf question 2
- « straing » P1 de straindre
autre base pour Pl et PS : estraingn-
- « quiers » P2 de querre
autre base pour Pl et PS : querr-

2) Trois bases

- « puis » P1 de pooir
 - puis
 - puez
 - puet
 - pooms
 - poez
 - pueent

Concours section : AGREGATION EXTERNE LETTRES MODERNES

Epreuve matière : ETUDE GRAM TEXTE ANTE 1500

N° Anonymat : A000162612

Nombre de pages : 20

20 / 20

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : EAE

Section/S spécialité/Série : 0202A

Epreuve : 102

Matière : 1468

Session : 2018

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

3) 4 bases

• r. 342 "a" • v. 346 "ai"

ai

as

a

avons

avez

ont

6) Paradigme de voir, R3 de VEOIR

Vois

vois

voit

veons

veez

voient

Ce paradigme est hérité du paradigme latin

vidēs

vidēs

videt

videmus

videtis

vident

17 / 20

I/ Du latin à l'AF

1) la base

• base forte (P1, P2, P3, P6)

[w^h-] en latin

I^{er} s. [w] > [β]

qui se renforce au III^e > [v]

Le [i] se transforme en [e] au III^e siècle
puis diphtongue au VI^e [é_i], puis
évolution normale de la diphtongue.

[é_i] > [ó_i] > [úe] (XII^e)

Le [d] inter vocalique se sonorise
puis s'amuit

